

LE PROFIL ENERGIE-CLIMAT du S.A.N. OUEST PROVENCE

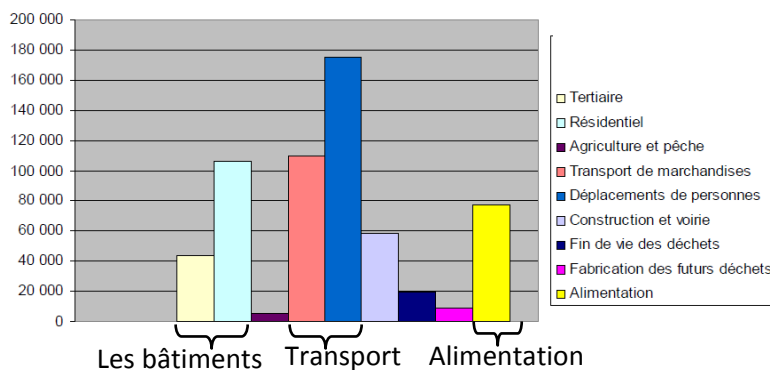
La première étape de la démarche d'un Plan Climat Energie Territorial (PCET) consiste à créer un diagnostic : le profil Energie Climat. Cette prestation a été confiée à BG Ingénieurs Conseils et a été réalisée au niveau du SCoT Ouest Etang de Berre.

Le profil énergie climat se compose de quatre études distinctes et complémentaires : le bilan carbone Territoire du SAN Ouest Provence, un bilan carbone Patrimoine et Service du SAN Ouest Provence et de chacune de ses 6 communes membres, une étude énergétique du territoire, une étude de vulnérabilité du territoire

Bilan carbone Territoire

606 000 tonnes d'équivalent CO₂/an

Cela équivaut à environ 6 tonnes d'équivalent CO₂ par habitant (Marseille Provence Métropole : 8,2 tonnes équivalent CO₂ dont industries) et représente l'émission d'une **sphère d'environ 10 m de diamètre de CO₂ toutes les minutes**. Ces résultats ne tiennent pas compte des activités industrielles et maritimes et sont basées sur les données atmopaca 2007.



Les secteurs d'émissions sont :

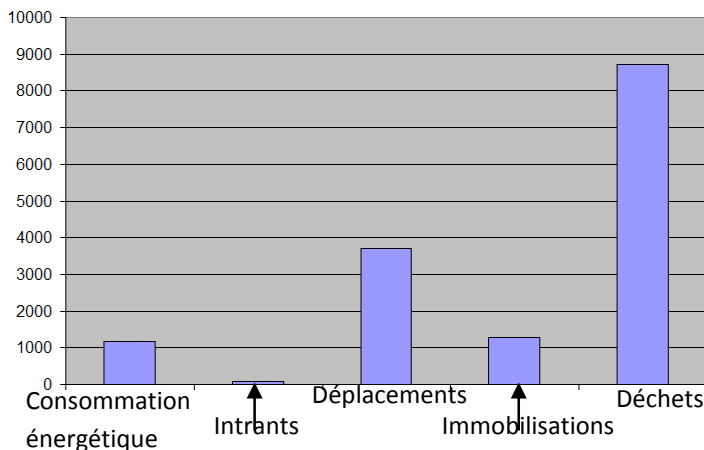
- Les déplacements de personnes et de marchandises : 47%
- Les bâtiments résidentiels et tertiaires : 25%
- L'alimentation : 13%
- Construction et voirie : 10%

Bilan carbone Patrimoine et Services

15 000 tonnes d'équivalent CO₂/an

Cela représente l'émission d'une **sphère d'environ 3 m de diamètre de CO₂ toutes les minutes**.

Emissions par postes (tonnes eq. CO₂)



Les secteurs d'émissions sont la **gestion des déchets** (58%), dont les émissions correspondent pour l'essentiel à celles des centres de traitement des déchets. Le deuxième poste émetteur est les **déplacements** (24%) dont la moitié est liée aux déplacements domicile-travail des agents, suivi des immobilisations (8%) et de l'énergie.

Objectif du Grenelle de l'Environnement : -20% d'émissions d'ici 2020

Etude énergétique annuelle

Territoire	Prod. Totale (GWh)	Conso. (GWh)	Taux
Ouest Provence + ZIP	4781	42 000	11%
Ouest Provence (potentiel)	7000	42 000	16,5%

Par potentiel, on entend la puissance installée mais non exploitée car RTE (Réseau de Transport d'Electricité) ne sollicite CycoFos et Combigolfe que pendant les périodes de pointe.

Territoire	Prod. Totale (GWh)	Conso. (GWh)	Taux
Ouest Provence (hors ZIP)	8 ¹	2 400	0,3%

Territoire	Prod. d'EnR (GWh)	Conso. (GWh)	Ratio
Ouest Provence + ZIP	88,5	42 000	0,21%

Les énergies renouvelables couvrent 0,3% de la consommation hors industrie et transport maritime.

L'objectif du Grenelle de l'environnement :

- Porter la part des énergies renouvelables à 23%
- Diminuer de 20% notre consommation

Actuellement, le territoire produit 11% de l'énergie qu'il consomme avec la possibilité d'atteindre 16,5% si la totalité de la puissance installée est mise en œuvre. En terme de consommation énergétique, hors ZIP, les transports et le résidentiel sont les deux plus gros consommateurs d'énergie.

Vulnérabilité

Les risques les plus dramatiques restent :

- les risques sur la santé à cause d'un effet conjoint entre pollution et température caniculaire (La canicule de 2003 sera la norme en 2050)
- l'augmentation du niveau de la mer qui pourrait atteindre 1 mètre dans le cas le plus extrême et les risques de submersion marine.

Une analyse Forces/Faiblesses/Opportunités/Menaces est disponible en dernière page.

¹ Parc photovoltaïque de Sulauze non comptabilisé.

Bilan carbone Territoire du SAN Ouest Provence (hors activités industrielles et maritimes)

Le transport (personnes et marchandises) est de loin le premier poste émetteur. Il concentre 47 % des émissions. Limiter l'usage de la voiture individuelle et promouvoir l'utilisation des modes de déplacement actifs, mais aussi, améliorer la performance thermique des bâtiments, valoriser les nouveaux modes de construction et les énergies renouvelables, réduire les consommations d'énergie des logements tout en luttant contre la précarité énergétique, seront des axes d'actions prioritaires pour le PCET.

Bilan carbone Patrimoine et Services du SAN Ouest Provence

Afin de diminuer de 20% les émissions de GES, il nous est conseillé de poursuivre et renforcer le captage de méthane, voire créer un centre de traitement des déchets par méthanisation et compostage, améliorer notre collecte de déchets. En poussant la réflexion plus loin, un réseau de bus alimenté avec le méthane de nos déchets serait une valorisation encore plus efficace et économique... Cependant, ne travailler que sur les déchets n'est pas suffisant, il s'agit aussi de s'orienter vers la construction à faible impact carbone, de rénover énergétiquement nos bâtiments, de changer nos méthodes, ...

La Commission de Régulation de l'énergie estime que d'ici 2020, le prix de l'électricité aura augmenté de 60%. Beaucoup de communes risquent de se retrouver en situation de **précarité énergétique** et d'utiliser une grosse partie de leur budget pour payer la facture énergétique plutôt que d'investir ! Investir dans un CEP (Conseil en énergie partagée) coûte 1€/an/hab mais peut permettre d'économiser 3€/an/hab et donc va permettre de garder du budget pour les investissements.

L'étude énergétique du territoire du SAN Ouest Provence

Afin d'atteindre l'Objectif Grenelle de 23% d'énergie renouvelables en 2020, il faut tout à la fois diminuer les consommations d'énergie et développer les énergies renouvelables. Or, développer les énergies renouvelables doit faire l'objet d'une véritable stratégie (schéma directeur) de la part des institutions territoriales tant les enjeux politiques, économiques, sociaux, humains et environnementaux sont importants. Une réflexion sur une autonomie (différent d'autarcie) énergétique serait un bon moyen de se dédouaner de cette épée de Damoclès.

La vulnérabilité du territoire du SAN Ouest Provence

Il est important de réfléchir à une stratégie d'adaptation au changement climatique. Comment le territoire, sa population et ses activités risquent-ils d'être touchés ? Quelles sont les principaux enjeux et la capacité du territoire à s'adapter ? Selon le rapport Stern (économiste en chef de la banque mondiale), chaque tonne de CO₂ émis causera des dommages s'élevant à au moins 67€. Pour chaque euro investi maintenant en prenant des mesures immédiates, 5€ seront économisés à l'avenir. Ce rapport n'a été contesté par personne. A cela, nous pouvons rajouter les coûts non marchands, en particulier les coûts humains (morts directes et prématurées, les risques de conflits, les délocalisations...).

Forces/Atouts

Faiblesses

